



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité



© Yoann Croisille



© Alexia Monsavoir



SUIVI TEMPOREL
DES RHOPALOCÈRES
DE FRANCE

Compte rendu du 7^{ème} comité de pilotage du PNA en faveur des Papillons de jour 27 janvier 2026

Plan national d'actions
en faveur des papillons de jour
2018 - 2028



Rédigé par Gaëlle Sobczyk Moran
et Yoann Croisille
Révisé par Jean-Marc Salles
03/07/2026

Participants

Animation : Gaëlle Sobczyk Moran (animatrice du PNA pour l'Opie) & Jean-Marc Salles (coordinateur du PNA pour la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes).

Présents (38) : les personnes présentes en visio-conférence sont indiquées en italique

Échelle nationale	<i>Stéphanie Beaume</i> (ONF), Antoine Lévêque & Arzhvaël Jousset (Patrinat), Gaëlle Sobczyk Moran, Alix Sauve, Mathieu De Florès & Alexia Monsavoir (Opie)
Auvergne-Rhône-Alpes	Jean-Marc Salles (DREAL), Yann Baillet (Flavia APE)
Bourgogne-Franche-Comté	Raphaëlle Itrac-Bruneau & Chloé Degabriel (CBNBFC-ORI), <i>Quentin Barbotte</i> (SHNA-OFAB)
Bretagne	<i>Fabien Coquereau</i> (DREAL)
Centre-Val de Loire	<i>Serge Gressette</i> (CEN), Mathieu Willmes & Maxime Grioche (DREAL), <i>Sandrine Gouin</i> (AELB)
Corse	Cyril Berquier (OEC), <i>Fabrice Torre</i> (DREAL)
Grand Est	David Demergès (CEN), Laura Grandadam (CSA), Romain Daniélou (CEN Champagne-Ardenne), Julie Lambrey (PN de forêts), <i>Philippe Hey</i> (DREAL)
Hauts-de-France	Cyril Le Maux (DREAL), Guillaume Delporte (GON)
Île-de-France	Charlotte Giordano (CPIE Boucles de la Marne), Luc Manil (ALF), <i>Aliénor Miscopein</i> (CA)
Normandie	
Nouvelle-Aquitaine	Pierre-Yves Gourvil & Kévin Le Falher (CEN), Thomas Hodée (DREAL), Frédéric Dissard (SEL)
Occitanie	Bastien Louboutin (Opie), Baptiste Charlot (CEN)
Pays de la Loire	Amélie Roux (CEN), <i>Isaël Larvor</i> (DREAL)
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Melvyn Guillot-Jonard (CEN)

Ce compte rendu présente l'avancement du Plan National d'Actions pour la conservation des papillons diurnes ainsi que les échanges entre une quarantaine de participants, réunis lors du Copil national, tenu le 27 janvier 2026 en présentiel et visio-conférence.

Diaporama des présentations

Plan national d'actions en faveur des papillons de jour 2018 - 2028

agir pour la préservation de nos lépidoptères diurnes patrimoniaux

7^{ème} Comité de pilotage du PNA Papillons de jour Actions 2025

Plan national d'actions en faveur des papillons de jour 2018 - 2028

Renommez votre nom si besoin
Vérifiez que votre micro est coupé

Opie L. (Hôte) Réactiver le son



Programme Sterf-eBMS



Retour d'expériences de gestion



Vidéos de sensibilisation



Dynamique de réseau

27 janvier 2026 Paris

Sommaire

Participants	2
Résumé	3-4
Tour de table	5-7
Les actions réalisées en 2025 par l'animation nationale	8
Actualisation de la Liste rouge	9
Lancement de la déclinaison régionale du PNA en Grand Est	10
Le PNA en Nouvelle-Aquitaine : une année d'évènements pour la mi-parcours de la déclinaison régionale	11
Indicateurs de réussite du PNA	12
Point d'avancement : début 2026, où en est le Sterf ?	13
Des outils pour appréhender les enjeux locaux et agir en faveur des papillons de jour en Franche-Comté	14
Actions prioritaires pour 2026	15
Échanges libres	16

Résumé

L'animation du PNA Papillons de jour 2025 a été rythmée par la réalisation d'un **bilan de mi-parcours** en début d'année. Celui-ci a permis de définir des objectifs pour les prochaines années d'animation. La rédaction de la **déclinaison régionale** du PNA en région **Grand Est** touche à sa fin et sera publiée prochainement. La mise à jour de la **Liste rouge nationale** a été annoncée en 2025. De nombreux projets, comme le développement des divers **groupes de travail** et la construction d'un **guide de gestion conservatoire**, ont pu avancer en 2025. Un **webinaire** sur la prise en compte des espèces PNA dans la séquence ERC a été diffusé en fin d'année.

La **Liste rouge** nationale des papillons de jour est un outil phare dans la préservation des espèces. La version actuelle datant de 2012, son **actualisation** était nécessaire. Celle-ci a été annoncée début 2025 et se concentrera sur les **rhopalocères** et les **zygènes**. Une des premières étapes consistait en la **récupération de l'ensemble des données** existantes sur ces taxons. Cela a pu être réalisé grâce à un appel à données. Une fois étiquetées en fonction de la version la plus actuelle du **référentiel taxonomique**, les données seront triées afin d'**invalidier** les aberrantes. Pour cela, un GéoNature sera mis à la disposition d'un réseau d'experts.

La **déclinaison régionale du PNA en région Grand Est** a été revue suite aux retours du CSRPN et à la création d'une Liste rouge régionale en 2024. Une **stratégie** globale a été mise en place afin de mieux cibler les actions pour la préservation des papillons. Pour cela, les espèces ciblées ont été **catégorisées en trois groupes** en fonction de leurs statuts sur la Liste rouge régionale. Par la suite, des actions directes et indirectes ont pu être identifiées et ont permis d'établir des **plans de conservation** à large échelle et des **plans d'action territoire** à plus petite échelle. Un **séminaire de lancement**, fin 2025, a permis de mieux définir ces actions.

L'animation de la **déclinaison du PNA Papillons de jour en Nouvelle-Aquitaine** a eu pour objectif, en 2025, de dynamiser le **réseau régional**. Pour cela, des **webinaires** et des **formations** thématiques ont été mis en place. Un **week-end de prospection** rassemblant les acteurs naturalistes et les lépidoptéristes de Nouvelle-Aquitaine a aussi été organisé. Le lancement d'**enquêtes naturalistes** sur des espèces à priorité régionale a pu aussi être testé en 2025. Toutes ces actions ont eu de bons retours, avec des pistes d'amélioration pour certaines, et seront **poursuivies en 2026**.

Le **bilan de fin du PNA** Papillons de jour est prévu pour 2028. Ainsi, la mise en place et la valorisation d'**indicateurs de réussite** sont prioritaires. Parmi les indicateurs en projet de développement, on retrouve notamment la **Liste rouge nationale**, des **indicateurs d'évolution des populations** et des **bilans des actions réalisées** durant la durée du PNA.

Le **Sterf** continue de se développer en 2025. Les données qui ont été saisies depuis son lancement ont été rassemblées et **transférées** dans la base de données de l'**eBMS**. Dans cette continuité, la **terminologie** de son protocole a été **adaptée** afin de mieux correspondre à celle de l'eBMS. Un **module GéoNature pour le Sterf** est en cours de finition et sera disponible en 2026. La publication d'un **rapport-bilan** est aussi prévue pour 2026.

De nombreux **outils** sont utilisés pour appréhender les **enjeux du PNA** et agir en faveur des papillons de jour. Les outils mis en place en **Franche-Comté** ont été partagés lors de ce Copil. Ceux-ci interagissent avec différents axes du PNA, notamment l'**amélioration de la connaissance** avec la création d'un document **d'orientation des prospections**, une publication sur les **espèces disparues** localement, ainsi que des **guides** et documents d'**aide à la réalisation des inventaires et des suivis**. D'autres outils ont pour but d'assister la **gestion**, avec la mise en place de **livrets techniques** ou de **fiches cortèges**. Une **formation** a été réalisée à destination des pouvoirs publics et une **Liste rouge** régionale a été publiée récemment. Une **mallette pédagogique**, un **webinaire** et des **lettres d'info** sont mis à la disposition des scolaires et du **grand public**.

Les **actions du PNA se poursuivent en 2026**, avec notamment les projets listés ci-dessus. Le développement des **protocoles** de caractérisation de l'habitat de la **Bacchante** (*Lopinga achine*) et de suivi du **Nacré de la canneberge** (*Boloria aquilonaris*) continue. Les **groupes de travail** déjà mis en place en 2025 perdurent cette année et la création de nouveaux est en discussion. Des publications sont prévues, comme une synthèse bibliographique sur le **Moiré des sudètes** (*Erebia sudetica*), un **compte rendu du webinaire** sur la séquence ERC et le **guide de gestion conservatoire** visant à favoriser les espèces de pelouses calcicoles et de prairies mésophiles. Enfin, la déclinaison du **catalogue des stations** développé en région Grand Est à l'échelle nationale devrait se faire dans l'année et de nouvelles **fiches enquêtes** pourraient être déclinées.

Tour de table : l'avancée des déclinaisons du plan en régions

Déclinaison régionale	Nombre d'espèces du PNA	État d'avancement	Validée
Auvergne-Rhône-Alpes	29		Validée en 2019
Bourgogne-Franche-Comté	18		Validée en 2023
Bretagne	3	Relectures des fiches actions en cours	
Centre-Val de Loire	11		Validée en 2020
Corse	5	Plan territorial d'actions (PTA) Réflexion PRA par la DREAL	
Grand Est	17	En cours de finalisation, devrait être validée en 2026	
Hauts-de-France	7		Validée en 2024
Île-de-France	2		Validée en 2022
Normandie	5	Validation des fiches actions en cours	
Nouvelle-Aquitaine	11		Validée en 2021
Occitanie	21		Validée en 2023
Pays de la Loire	7		Validée en 2021
Provence-Alpes-Côte d'Azur	24		Validée en 2021

Auvergne-Rhône-Alpes :

La Liste rouge régionale des rhopalocères et zygènes est en cours de mise à jour, l'appel à données a été fait. Dans la région, il y a eu une perte de 46 % des populations de l'Azuré de la Sanguisorbe (*Phengaris teleius*). Un projet de renforcement de populations de cette espèce est en cours d'élaboration. Le projet de réintroduction du Fadet des laïches (*Coenonympha oedippus*) et du Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*) pourra débiter lorsque la dérogation « espèces protégées » aura été validée.

Bourgogne-Franche-Comté :

La Mélitée des digitales (*Melitaea aurelia*) n'a pas été revue en Franche-Comté cette année, mais de nouvelles stations à Mélibée (*Coenonympha hero*) ont été découvertes. De nombreux supports techniques ont été développés, ainsi que des webinaires. Un protocole pour suivre le Nacré de la canneberge (*Boloria aquilonaris*) est en développement. La Liste rouge régionale des papillons de BFC a été publiée. Une formation à destination de l'OFB est dispensée pour reconnaître les espèces protégées. D'autres actions sont citées dans la présentation, [page 14](#).

Bretagne :

La rédaction de la déclinaison régionale se termine, le lancement des actions est prévu prochainement.

Centre-Val de Loire :

Des travaux sur la protection de sites ont été effectués en 2025. Un projet de réserve naturelle nationale est en développement dans l'Indre-et-Loire sur des milieux de pelouses calcicoles. La surveillance des populations de Damier du frêne (*Euphydryas maturna*) est maintenue. Le projet de translocation de plantes hôtes et d'œufs de l'Azuré des mouillères (*Phengaris alcon*) a pris fin en 2025 et les premiers retours sont encourageants.

Corse :

Le volet d'amélioration de la connaissance et le développement du réseau Sterf ont été mis en avant par la Corse en 2025. Des recherches sur le Porte-queue de Corse (*Papilio hospiton*) et sa capacité d'hybridation avec le Machaon (*Papilio machaon*) sont en cours. Le recueil de fiches de bonnes pratiques de gestion a avancé et va être prochainement présenté aux partenaires du Plan Territorial d'Actions. Des études ont été réalisées sur les effets du débroussaillage alvéolaire et en mosaïque sur les populations d'invertébrés.

Grand Est :

Les actions de la région Grand Est n'ont pas été détaillées lors du tour de table et seront présentées dans leur présentation, [page 10](#).

Hauts-de-France :

Des travaux de mobilisation du Sterf ont aussi été effectués en Hauts-de-France (environ 20 personnes). Cependant, des difficultés ont été rencontrées pour le déploiement au niveau de la Picardie. La population de Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*) de la forêt de l'Avesnois est en danger critique d'extinction. Des actions de réensemencement de sa plante hôte, la Succise des prés, ont été réalisées à l'aide du Conservatoire botanique national de Bailleul et du PNR de l'Avesnois afin de permettre l'extension de l'espèce dans ce territoire. Une formation sur les papillons de jour a été mise en place pour l'année 2026 pour répondre aux besoins des acteurs du territoire.

Île-de-France :

Une dynamique de formation auprès des agriculteurs sur les pollinisateurs a été lancée par la Chambre d'Agriculture avec le soutien de l'Opie (2 sessions). La quasi-totalité des données Sterf a été transférée à l'eBMS. Les suivis sur le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) sont maintenus sur les sites Natura 2000 animés par le CPIE des Boucles de la Marne. Des programmes de conservation pour cette espèce ont été mis en place, notamment par l'accompagnement des exploitants avec la création d'un projet de conservation du Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) sur un financement Fonds Vert. En 2025, une réunion entre divers acteurs du territoire a permis de soulever une incohérence dans une mesure MAEC qui vise à mettre en place un couvert floristique favorisant les pollinisateurs. Les semences recommandées n'étaient pas adaptées aux pollinisateurs locaux. Une liste avec de nouvelles espèces floristiques a été transmise aux autorités administratives.

Normandie :

Aucun représentant de cette région n'a pu être présent lors du septième comité de pilotage du PNA en faveur des Papillons de jour.

Nouvelle-Aquitaine :

Un suivi du Fadet des laïches (*Coenonympha oedippus*) en contexte sylvicole a été réalisé dans le triangle landais. Un test de pression d'observation a été mis en place afin de vérifier l'absence de l'espèce au sein des plantations de pins en augmentant le nombre de transects sur une parcelle où l'espèce n'a été observée qu'en dehors de celle-ci. Depuis 2023, l'espèce n'a pas été vue sur les transects sylvicoles. Ce suivi se poursuivra sur les prochaines années. Les études réalisées les années précédentes cherchant à mieux définir ses habitats sont en cours d'analyse. Les prospections sur la Bacchante (*Lopinga achine*) se poursuivent, notamment sur la plante hôte. Des actions d'amélioration de la connaissance de cette espèce ont été mises en place en Limousin et ont permis la découverte de 5 nouvelles stations en Corrèze. En Poitou-Charentes, des renforcements de populations d'Azuré des mouillères (*Phengaris alcon*) sont en cours de réflexion. Une station de cette espèce a pu être préservée en Limousin grâce à la mise en place de MAE. L'amélioration de la connaissance sur les zygènes est mise en avant à travers d'enquêtes participatives. Des travaux de dynamisation du Sterf sur le territoire ont lieu. La déclinaison régionale offre un appui technique aux divers acteurs du territoire grâce à, par exemple, la création de fiches de gestion. D'autres actions sont citées dans la présentation, [page 11](#).

Occitanie :

Les financements de l'année 2025 étaient stables. Cela a permis de soutenir des actions de connaissance sur l'Hermite (*Chazara briseis*) dans l'Aude. Des prospections sur la Piéride de l'aethionème (*Pieris ergane*) ont été réalisées dans les Pyrénées. Des actions de prospection sur l'Hespérie à bande jaune (*Pyrgus sidae*) et l'Azuré du Baguenaudier (*Iolana iolas*) dans le Gard ont été soutenues, mais n'ont pas permis de nouvelles observations. Un projet de déploiement de Sterf-écoles est prévu en 2026, suite à la promesse d'un budget supplémentaire dédié à l'amélioration de la visibilité du Sterf. Des formations gratuites sur la détermination des espèces difficiles, grâce aux *genitalia*, ont été mises en place. Des travaux de hiérarchisation des espèces d'invertébrés pour leur prise en compte sur les sites Natura 2000 ont été réalisés par le CEN Occitanie avec la région. De plus en plus d'animateurs Natura 2000 sollicitent le CEN Occitanie pour mettre en place des actions et des suivis.

Pays de la Loire :

Un programme de conservation des espèces de milieux humides a été démarré. Il a conduit, en 2025, à l'actualisation des connaissances sur 11 espèces de ce cortège. En 2026, les actions seront ciblées sur la prise de contact avec les propriétaires des sites à enjeux. En 2025, une note sur la prise en compte des papillons protégés dans la séquence ERC et des cartes d'alerte de présence de ces espèces ont été diffusées. Un effort de dynamisation du Sterf a été réalisé. En 2025, les financements ont été moins importants que les années précédentes.

Provence-Alpes-Côte d'Azur :

Melvyn Guillot-Jonard remplace Sonia Richaud dans l'animation de la déclinaison en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. De grosses contraintes au niveau des financements ont été rencontrées en 2025. Des actions de protection foncière ont été réalisées pour la protection du Faux-cuivré smaragdin (*Tomares ballus*). L'Hespérie du bardon (*Genes pumilio*), considérée comme éteinte, a été redécouverte en 2025 dans les Alpes-Maritimes !

National :

Les données Sterf ont été reformatées afin de correspondre au format de l'eBMS. L'actualisation de la Liste rouge nationale des papillons de jour progresse : les données ont été reçues et le référentiel actualisé de la taxonomie devrait être réalisé prochainement par Oreina et l'ALF. Deux autres listes rouges, intégrant les papillons de jour, sont prévues en outre-mer, à Mayotte et à la Réunion. Le dispositif EUPoMS (European Union Pollinator Monitoring Scheme), le suivi réglementaire européen des pollinisateurs, notamment des papillons de jour, a avancé dans sa mise en place et devrait être déployé courant 2027.



Un séminaire de **bilan de mi-parcours** a eu lieu les 14 et 15 janvier 2025. Des plénières, des ateliers et de nombreux échanges ont eu lieu lors de cet événement. Les [actes du séminaire](#) sont disponibles sur le site du PNA avec des objectifs pour les prochaines années d'animation. Le [bilan de mi-parcours](#), qui fait le point sur l'état d'avancement, le financement, des les productions et des actions réalisées dans le cadre du PNA Papillons de jour, a été publié en mars 2025.

La **déclinaison du PNA en région Grand Est** est en cours de finalisation et devrait être publiée en 2026. **10 régions** ont publié une déclinaison régionale du PNA. L'animation nationale a participé à trois comités de pilotage régionaux cette année 2025.

Concernant le **Sterf** (Suivi temporel des Rhopalocères de France), les formations sont toujours disponibles en régions. **Deux outils** d'initiation, réalisés par l'animation nationale, à la reconnaissance d'espèces pour les [plaines tempérées](#) et le [pourtour méditerranéen](#) sont disponibles.

► La formation Sterf peut être organisée dans les régions, contactez :
mathieu.deflores@insectes.org.

Le projet de mise à jour de la **Liste rouge nationale** se poursuit en 2025, avec le déroulement de réunions en interne et avec l'UICN et la réalisation d'un appel à données. Une réunion de comité de suivi de projets aura lieu en novembre 2026 et la publication de la mise à jour de la Liste rouge est prévue en 2027.

Le **guide de gestion conservatoire** par cortège sur pelouses calcicoles et prairies mésophiles est en cours, avec la finalisation de fiches « espèces ». Suites aux demandes d'ajouts des premières relectures, 6 espèces ont été retenues. L'ensemble des corrections est en train d'être pris en compte.

Remarque : la possibilité d'intégrer les problématiques des autres PNA dans le guide de gestion pourrait être intéressante. Cela n'est pas envisageable, mais le projet sera envoyé en relecture à des animateurs d'autres PNA et des conservatoires botaniques.

Un **atelier visio-thématique** national sur la séquence Éviter-Réduire-Compenser appliquée aux papillons de jour a eu lieu, le compte rendu sera disponible prochainement et le replay sera disponible sur la chaîne [YouTube de l'Opie](#).

Dans le cadre du **groupe de travail** sur l'habitat de la Bacchante, des formations sur le terrain ont été réalisées par Pierre-Yves Gourvil et une réunion a été organisée pour présenter les premiers résultats des tests. Les résultats d'études sur la génétique de l'Azuré de la sanguisorbe (*Phengaris teleius*) et de l'Azuré des paluds (*Phengaris nausithous*) ont été présentés et des travaux de réintroduction pourront avoir lieu. Les deux groupes de travail sur le Nacré de la canneberge (*Boloria aquilonaris*) pourraient être fusionnés en un seul groupe. Un [livret enquête](#) a découlé du groupe de travail sur la Piéride de l'aethionème (*Pieris ergane*).

De nouvelles [fiches de retours d'expérience d'actions de gestion](#) ont été publiées sur le site du PNA (60 fiches au total). Le projet sur les **douze vidéos du PNA** est finalisé. Elles portent sur des espèces du PNA et sont finalisées et publiées sur la chaîne [YouTube de l'Opie tivi](#).

► Vous pouvez toujours transmettre vos actions de gestion et vos demandes de recensement aux structures qui réalisent des actions en faveur des papillons sur le site du PNA : <https://papillons.pnaopie.fr/actions-de-gestion/>.

Remarque : une question a été posée sur l'état d'avancement du PNA Prairies. Il n'est pas encore publié.

Actualisation de la Liste rouge des papillons de jour de France hexagonale et Corse

Alexia Monsavoir (Opie)

La **Liste rouge actuelle** date de **2012**. Elle évalue 253 espèces de papillons de jour (Papilionoidea). Tous les 10 ans, les Listes rouges sont censées être réactualisées. Ayant été publiée il y a 14 ans, la Liste rouge actuelle est donc **obsolète**.

Pour la centralisation des données, il a été décidé de s'intéresser aux **rhopalocères** (Papilionoidea) et **zygènes** (Zygaenidae), identifiés à l'espèce ou à la sous-espèce, sur la période de 2005 à 2024, en France hexagonale et en Corse. Pour être pris en compte dans le calcul, la géométrie doit être contenue dans une maille de 2 km.

Une demande d'export a été faite à l'INPN début 2025, mais suite aux problèmes informatiques du Muséum, cette demande n'a pas pu être traitée. Ainsi, le réseau d'organismes producteurs de données a été sollicité. Cela a permis de réunir un grand nombre d'observations. Fin 2025, les données INPN ont pu être envoyées. Il a été décidé de se baser principalement sur les données centralisées sur l'INPN, sur les bases de données d'Oreina et de la LPO, et de voir au cas par cas dans les autres jeux de données en cas de besoin.

Remarque : il a été observé une dégradation de la qualité des données venant de l'INPN. Certaines données ont déjà été invalidées en région, mais elles apparaissent toujours dans les jeux de données de l'INPN. Une prise en compte des données invalidées par les régions pourrait faciliter le travail d'invalidation.

Remarque : les données venant d'iNaturalist et Observation.org sont intéressantes à intégrer, car elles sont nombreuses et souvent complémentaires à celles de l'INPN. Il est prévu de les obtenir via le GBIF. Néanmoins, une extraction directe à partir d'iNaturalist pourrait permettre une meilleure qualité de données, sans dégradation des métadonnées.

Un **référentiel actualisé** des rhopalocères et zygènes de France est en cours d'élaboration par Oreina et l'ALF.

L'étape suivante est de **faire un tri dans les données** afin d'enlever les observations aberrantes. Pour cela, un nettoyage du jeu de données sera effectué en interne, puis, un GéoNature sera mis à la disposition d'un réseau d'experts afin d'effectuer les invalidations.

Remarque : il est remonté que l'accès à certaines données très sensibles peut être problématique dans certaines situations. La remarque a été entendue et des actions seront mises en place pour ces données sensibles. En fonction du nombre d'espèces concernées, elles seront traitées manuellement ou, si le GéoNature le permet, certaines données seront floutées ou restreintes.

► La diffusion de la mise à jour de la Liste rouge est prévue en 2027.

► Pour toute question supplémentaire, contactez Alexia Monsavoir :

alexia.monsavoir@insectes.org

Romain Daniélou (CEN Champagne-Ardenne) & Laura Grandadam (CEN Alsace)

Le projet de déclinaison régionale du PNA en Grand Est a débuté en 2020. En 2022, elle a reçu un avis favorable du CSRPN « sous conditions ». Suite au travail de Liste rouge régionale, le document a été rédigé à nouveau en prenant en compte les remarques du CSRPN. Deux conclusions en ont été tirées : le besoin d'une stratégie plus globale et locale et la mise en œuvre depuis les territoires indispensables.

Les espèces sélectionnées ont été catégorisées en 3 groupes :

- Le groupe « Espèces », où l'on retrouve toutes les espèces ayant un fort risque d'extinction locale (statuts CR*, CR et certaines EN) ;
- Le groupe « Cortège », qui a une approche plus opérationnelle en prenant en compte les éco-complexes des espèces menacées ;
- Le groupe « Surveillance », pour les espèces plus méconnues (souvent un statut DD), pour qui l'identification demande généralement une dissection.

La stratégie de préservation des espèces s'est basée sur la logique du cahier technique 88 de l'ATEN. Les mécanismes qui en découlent ont été appliqués aux espèces de la déclinaison régionale du PNA. Cela a permis d'identifier des menaces qui pesaient sur ces espèces. Des actions directes ont pu être mises en place grâce à l'identification de ces menaces. Des facteurs facilitateurs ont aussi été identifiés sur le territoire, ce qui a permis de définir des actions indirectes (connaissances, animation...).

Ainsi, cela se met en œuvre en 3 grands éléments :

- Des plans de conservation, pour les espèces du groupe « Espèces » à l'échelle de la région ;
- Des plans d'action territoire, qui visent à monter un projet avec un territoire pour mettre en place localement des actions en faveur des papillons en prenant en compte leurs habitats et le réseau d'acteurs locaux ;
- Une boîte à outils, qui permet la facilitation de la mise en œuvre des actions.

Un séminaire de lancement de la déclinaison régionale a eu lieu en décembre 2025. Les ateliers organisés à cette occasion ont permis d'alimenter des pistes d'actions à mettre en œuvre. Les échanges sur les objectifs et problématiques de l'animation nationale soulevés lors de ce séminaire ont aussi permis d'alimenter la déclinaison.

Remarque : le travail de Liste rouge qui a été mené régionalement a permis une bonne définition des secteurs à enjeux pour les espèces PNA. Néanmoins, certains secteurs se retrouvent encore en déficit de données. Le catalogue des stations, qui a été mis en place localement et qui va être décliné nationalement, permet une meilleure vision sur les possibilités d'actions dépendantes du foncier.



Pierre-Yves Gourvil et Kévin Le Falher (CEN NA)

L'animation de la déclinaison du PNA Papillons de jour en Nouvelle-Aquitaine est sectorisée selon les ex-régions (Poitou-Charentes, Aquitaine et Limousin) avec une animation régionale par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine.

En 2025, des actions ont été mises en place afin de dynamiser le réseau régional :

- Une série de 4 **webinaires thématiques** dans le but de cibler les acteurs professionnels du territoire. Les retours sont très positifs avec de bons taux de participation (en moyenne 60 personnes par webinaire). Ils ont permis de toucher une grande diversité d'acteurs locaux comme des associations naturalistes, des bureaux d'études, des services instructeurs et des porteurs de projet. Les moments destinés aux questions ont permis des échanges riches et dynamiques ;
- Des **formations thématiques** destinées aux acteurs professionnels et au réseau de bénévoles : de la formation à la détermination, à l'inventaire et au suivi, ainsi qu'une formation destinée aux agents de l'OFB. Cette dernière sera déclinée sur d'autres départements en 2026 ;
- Un **week-end de prospection régional** pour mobiliser les bénévoles et naturalistes. Cela a permis de regrouper de nombreux acteurs du PNA, avec des représentants de 8 des 12 départements de la Nouvelle-Aquitaine. Les ateliers proposés le vendredi après-midi ont permis de soulever des points intéressants sur les grands axes du PNA.

Les **enquêtes participatives** sur les espèces du genre *Zygaena* et sur le Mercure andalou (*Arethusana boabdil dentata*) ont permis d'augmenter le nombre de données sur ces taxons. Les enquêtes ont été diffusées sur des plateformes de saisie de données intervenant à diverses échelles :

- Internationale avec **iNaturalist**, qui a permis une interaction simple avec les personnes produisant les données ;
- Nationale avec l'**INPN**, qui a été interrompue suite à la cyberattaque du MNHN ;
- Régionale avec **FAUNA**, le SINP de Nouvelle-Aquitaine et **Kollect**, la base de données du CEN Nouvelle-Aquitaine, qui ont permis de mobiliser des naturalistes locaux.

Pour accompagner les enquêtes, des outils de communication sur ces espèces ont été diffusés. Les statistiques sur les réseaux sociaux ont montré que la diffusion de ces enquêtes a touché un grand nombre de personnes. Le nombre de données sur le Mercure andalou reste assez faible, certainement à cause de sa rareté, de sa répartition restreinte dans des secteurs peu prospectés et de sa période de vol tardive. Cette espèce avait été choisie pour cette raison afin de tester l'efficacité des enquêtes sur ce type d'espèce.

Remarque : les doublons peuvent être favorisés par les enquêtes lors de prospections avec plusieurs naturalistes, mais peu de doublons ont été observés dans les jeux de données. Cependant, certaines personnes ont pu booster leur nombre de données en faisant de nombreuses observations d'une même espèce sur un même site. De plus, un cas de « fausse donnée » avec une photo générée par intelligence artificielle a été décelé.

Remarque : iNaturalist a la possibilité de mettre la plante hôte pour les observations de chenilles. Le temps de détermination et de relance lié aux enquêtes a été sous-estimé.

► Les enquêtes sur les zygènes se poursuivront en 2026 avec une nouvelle enquête sur le Gazé, de même pour les webinaires.

► Un autre week-end régional est prévu en 2026

Le PNA Papillons de jour se **termine en 2028** et son bilan de fin est à anticiper. Les retours du **bilan de mi-parcours** du CNPN ont permis de définir les points d'amélioration à prendre en compte.

Ainsi, dans l'optique de 2028, des **indicateurs de réussite** du PNA sont proposés, à l'échelle nationale et régionale :

- La **Liste rouge** nationale (en cours) ;
- L'**indicateur de disparition** départementale, à automatiser, par des statistiques ou des cartes d'évolution de la présence en atlas ;
- Un **indicateur papillon**, à décliner dans les SINP régionaux ;
- La liste des **actions financées** dans le cadre du PNA (en cours) ;
- Un **bilan des fiches RETEX** ;
- Un compte rendu des **actions réalisées dans chaque région** ;
- Une liste des **MAEC Papillons** par département.

► **La mise en avant des indicateurs est nécessaire à la valorisation des actions menées durant la durée du PNA.**

Remarque : les Hauts-de-France disposent d'un référentiel taxonomique, construit à partir des données contenues dans les bases régionales, qui sera en ligne prochainement. Outre la liste des espèces, ce dernier intègre un certain nombre de statuts les concernant, ainsi que des indices calculés à la maille de 5 km (présence, rareté, etc.). Des indicateurs similaires pourraient être déployés pour le PNA.

Remarque : il est remonté qu'il serait pertinent de mettre à disposition le jeu de données utilisé pour la création de la Liste rouge nationale à l'échelle de mailles de 2 km. Cela pourrait avoir un intérêt pour la création d'autres outils a posteriori et notamment d'autres indicateurs.

Le **Sterf** répond aux besoins de l'axe 2 du PNA Papillons de jour, action N° 5 qui vise à mettre en place des dispositifs de suivis et d'inventaires des espèces, de leurs plantes hôtes et de leurs habitats. Il fait partie des dispositifs du socle requis dans le cadre du **Schéma directeur de la surveillance de la biodiversité terrestre**. Ses objectifs sont de continuer à **redynamiser** le réseau des Sterfistes et de disposer de suffisamment de sites et d'années de suivis pour **produire des tendances** à différentes échelles.

Dans les **derniers avancements** du Sterf :

- les données du site originel ont été **reversées dans la base de l'eBMS**, afin d'être prises en compte à l'échelle européenne ;
- les données dispersées sur les bases de données ont été **récupérées** à la suite d'un appel au réseau. Cependant, certains jeux posent problème au niveau des géométries de transects ;
- la **terminologie** du Sterf a été revue pour correspondre à celle de l'eBMS ;
- les modules **GéoNature Sterf** existants ont été étudiés dans le but de créer un **module unique « officiel »** qui facilitera les versements dans l'eBMS (à une fréquence non encore définie). Ce dernier est en cours de finition et sera disponible courant 2026.

► À partir de 2026, deux canaux seront disponibles pour le dépôt de données Sterf : le site et l'application de l'eBMS ainsi que le GéoNature ayant intégré le module officiel.

► Un projet de publication d'un rapport-bilan avec l'analyse des tendances spécifiques et un indicateur régional en Île-de-France sont prévus pour 2026

Remarque : il est remonté que la déclinaison de l'indicateur régional d'Ile de France dans d'autres régions ou à l'échelle nationale pourrait être bénéfique au PNA.

Remarque : il y a un enjeu à s'approprier le GBI (Grassland Butterfly Index) dans le cadre du PNA pour 1) impulser la dynamique autour du Sterf qui nourrit le calcul de cet indicateur, et 2) pour qu'il ne soit pas délaissé dans le cadre du règlement européen pour la restauration de la nature. En effet, si le GBI fait partie des 3 indicateurs mobilisables pour le suivi de la restauration des écosystèmes agricoles, le règlement européen n'oblige pas à ce que la tendance à la hausse au niveau national soit atteinte pour les 3 (« [...] obtenir une tendance à la hausse au niveau national, jusqu'à ce que des niveaux satisfaisants soient atteints, d'au moins deux des trois indicateurs suivants [...] »). Il serait également intéressant de le décliner à d'autres milieux que les prairies.

Remarque : l'enjeu est double : 1) dynamiser le Sterf pour acquérir la capacité à calculer le GBI à l'échelle nationale et à l'échelle régionale, 2) expliquer à quelles questions ce protocole répond et à quelles questions il ne répond pas. Il a été rappelé qu'il existe un arbre de décision à disposition du réseau pour faciliter le choix d'un protocole adapté au contexte. Un manque d'accompagnement dans le traitement des données est cependant souligné, mais le partage de scripts R peut être facilité au sein du PNA.



Raphaëlle Itrac-Bruneau (CBNBFC-ORI)

La déclinaison régionale du PNA Papillons en Bourgogne-Franche-Comté, portant sur 42 espèces, est animée par 3 structures : le CBNBFC-ORI, la SHNA et l'Opie Franche-Comté. De nombreux outils ont été conçus pour répondre aux différents enjeux régionaux.

Parmi les outils servant à l'**amélioration de la connaissance**, on retrouve :

- un document pour l'[orientation des prospections](#) à l'échelle départementale, destiné à orienter les prospections bénévoles et à combler les zones manquant de données ;
- une publication sur les [espèces au statut de disparition](#) avéré ou supposé, qui regroupe des informations sur ces espèces et notamment les milieux où elles seraient à redécouvrir ;
- un document d'aide à [la mise en place de suivis](#) d'espèces patrimoniales avec des informations sur l'écologie des espèces et des conseils pour la détection.

Pour ce qui concerne la **protection des espèces** et de leurs **habitats**, a été élaboré :

- Un [guide d'identification des papillons protégés](#) en Franche-Comté, avec des critères d'identification et des informations sur leur écologie et leur répartition. Il a été mis en place lors d'un partenariat avec l'OFB ;

À destination des **gestionnaires** et des **partenaires techniques**, ont été mis à disposition :

- Des [livrets techniques](#) encourageant le maintien ou la mise en place de pratiques de gestion favorables ;
- Des [fiches cortèges](#) présentant les habitats, les papillons associés et leurs plantes hôtes, ainsi que des conseils pour la préservation de ces habitats.

Des outils ont aussi été créés à destination des **pouvoirs publics** :

- Une **formation** des agents de la DREAL et du Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté, présentant les enjeux de conservation des papillons de pelouses ;
- La [Liste rouge régionale](#) des papillons de jour et zygènes et la publication de son livret en 2026.

Remarque : pour ce qui concerne les formations des agriculteurs, il a été souligné l'intérêt de travailler avec des personnes du milieu, notamment pour s'assurer d'avoir un vocabulaire commun. De même, il est important de favoriser les dynamiques d'échanges entre les agriculteurs.

Enfin, des outils à destination des **scolaires** et du **grand public** ont été réalisés :

- Un [webinaire](#) sur les papillons qui a permis de toucher de nombreuses personnes (280) aux profils différents ;
- Des [lettres d'info](#) publiées tous les ans ;
- Une **mallette pédagogique** à destination des scolaires.

Remarque : un intérêt de diffuser le contenu de la mallette pédagogique pour la décliner dans d'autres régions a été partagé.

► La diversité d'outils mis à disposition permet de toucher un large spectre d'acteurs régionaux.

La mise en place du [protocole sur l'habitat de la Bacchante](#) (*Lopinga achine*) se poursuit en 2026, avec l'acquisition de **nouvelles données** dans le but de faire des analyses statistiques et l'**encadrement de stagiaires** qui auront pour mission de tester ses paramètres. Suite à la fusion des deux groupes de travail sur le **Nacré de la canneberge** (*Boloria aquilonaris*), un **protocole** a été élaboré et sera à tester en 2026.

Les **groupes de travail** sur les autres espèces se poursuivront, avec notamment une potentielle demande d'autorisation de capture collective pour l'**étude génétique de l'Azuré de la sanguisorbe** (*Phengaris teleius*). Les **inventaires sur la Piéride de l'aethionème** (*Pieris ergane*) continuent. La question se pose sur la reprise des **anciens groupes de travail** et la création de **nouveaux**.

Remarque : pour l'étude de l'Azuré de la sanguisorbe (Phengaris teleius), il serait pertinent de tester si des translocations sont possibles. La demande de capture intéresse, la décliner à l'échelle la plus large possible serait l'idéal. Pour l'instant, elle se cantonne à la région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour la Piéride de l'aethionème (Pieris ergane), il serait intéressant de modéliser les aires à prospecter et de diffuser des fiches enquêtes localement.

Remarque : la création d'un groupe de travail pour le Damier du frêne (Euphydryas maturna) ne serait pas forcément nécessaire, mais la mise en place d'un réseau serait intéressante, notamment pour surveiller les débuts de période de vol. Pour l'Hermite (Chazara briseis), la création d'un groupe de travail serait pertinente pour la mise en commun des connaissances. Un groupe de travail sur les suivis des espèces protégées pourrait aussi avoir un intérêt.

La **synthèse bibliographique** sur le **Moiré des sudètes** (*Erebia sudetica*) se poursuit en 2026 avec un objectif de parution cette année.

Remarque : il a été remonté qu'il serait intéressant de voir les tendances globales de l'espèce et de ne pas se cantonner aux populations. Peu de bibliographie française est connue sur cette espèce et de nombreuses questions se posent, notamment sur une possibilité de changement d'habitats en milieu intra-forestier à cause du changement climatique.

La publication du **replay** et la rédaction du **compte rendu du webinaire sur la séquence ERC** sont prévues pour début 2026. Ce type d'ateliers visio-thématiques pourra être réitéré cette année.

Le **guide de gestion conservatoire** par cortège est en cours de finalisation et sortira en 2026 après l'intégration des commentaires des dernières relectures.

Remarque : il y a un enjeu à se rapprocher de la Fédération des CBN pour la conception du guide de gestion, car ils mettent en place de nombreux outils d'accompagnement à la gestion.

Après la transmission du GitHub du logiciel régional du **catalogue des stations**, il sera décliné nationalement. Les premiers tests et retours sur le projet devront avoir lieu en 2026.

Remarque : la question s'est posée de savoir quelles espèces seraient concernées par le catalogue des stations, il faudrait prioriser certaines espèces.

En vue du bilan final du PNA papillons de jour, des **indicateurs de réussite** devront être développés prochainement.

Enfin, de nouvelles **fiches enquête** devraient être rédigées en 2026, notamment sur des espèces de **priorité régionale**.

Remarque : en région PACA, la création de fiches enquêtes est une mission prioritaire, car il y a un grand enjeu de recherche de certaines espèces.

Échanges libres

Dans le cadre de la **séquence ERC**, la compensation pour l'**Azuré du serpolet** (*Phengaris arion*) n'est pas envisageable du fait de son écologie complexe. Il est donc important de **favoriser l'évitement et la réduction** pour cette espèce. Une **note de cadrage** venant du PNA soumise aux DREAL et aux porteurs de projets, permettrait une meilleure prise en compte de l'espèce lors de projets d'aménagement.

Le **séminaire de mutualisation des PNA** peut être une bonne occasion pour échanger sur des **thématiques centrales** du PNA Papillons et de ses déclinaisons régionales, comme les indicateurs de suivi, les méthodes d'animation ou l'élaboration des documents officiels. Cela peut être aussi un moment pour échanger sur les méthodes de **communication avec les propriétaires fonciers** qui ne sont pas naturalistes (forestiers et agriculteurs).

Si la création d'un **groupe de travail sur les mesures compensatoires** venait à aboutir, des **journées communes** pourraient présenter un intérêt du fait des problématiques partagées. La Corse a été donnée comme exemple.

De meilleurs échanges entre les régions sur leurs déclinaisons régionales seraient bénéfiques. Cela peut se traduire par l'organisation de journées multirégionales organisées par les DREAL.

► Jean-Marc Salles (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes) et Gaëlle Sobczyk Moran (Opie) remercient les participants pour leurs contributions à ce septième comité de pilotage du PNA Papillons de jour.